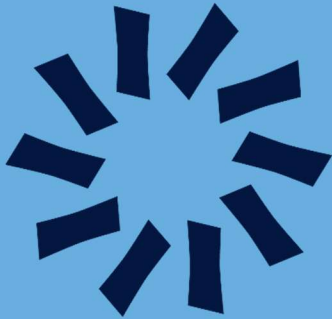


FADOQ



Politiques Affiliation d'un nouveau club à la FADOQ

FADOQ

7665, boulevard Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7

Téléphone : 514 252-3017

Sans frais : 1 800 544-9058

Courriel : info@fadoq.ca

Table des matières

Table des matières	2
Tableau des révisions	3
Introduction	4
Définition	4
Avantages octroyés et mode de fonctionnement	4
Annexe 1: Formulaire gratuité des cartes membre individuel aux nouveaux clubs affiliés	6

Tableau des révisions

Niveau de révision	Date	Numéro de référence	Description sommaire de la révision	Auteur de la révision
Projet				
Comité FADOQ - Club	7 mai 2014	V1	Projet présenté	
Comité dév. et services aux membres	1er fév. 2022		Révision globale	
Approuvé C.A.	24 février 2022			
Révision comité de gestion	25 janvier 2024		Révision globale	
Adopté C.A.	29 février 2024			

Introduction

Cette politique a été mise en place afin de favoriser l'affiliation de clubs ou regroupements de personnes de 50 ans et plus à la FADOQ.

Définition

Est membre Club FADOQ de la FADOQ toute association à but non lucratif ou tout groupe de personnes physiques âgées de 50 ans et plus intéressé aux objectifs et aux activités de la FADOQ ou du Regroupement régional reconnu par la FADOQ sur le territoire où est situé son siège, et ce, une fois qu'il a respecté toutes les conditions d'affiliation. Le Club FADOQ s'affilie auprès de la FADOQ par l'entremise du Regroupement régional concerné et auprès duquel il devient également membre.

Le Club FADOQ regroupe des membres individuels et honoraires ainsi que, suivant autorisation du Regroupement régional concerné, des membres affinité.

Le Club FADOQ a un rôle de représentation auprès des organismes publics, parapublics et privés de son territoire, lequel correspond à la localité de son siège. Il intervient dans l'intérêt général de ses membres et des personnes de 50 ans et plus résidant sur son territoire.

Il a autorité sur les programmes et les services qu'il a déterminés, celui-ci devant respecter en tout temps les programmes mis en place par la FADOQ et les Regroupements régionaux.

Avantages octroyés et mode de fonctionnement

Afin de favoriser le recrutement de clubs non affiliés, tout club qui s'affilie à la FADOQ pourra bénéficier à compter de sa date d'affiliation des avantages qui suivent :

- a. Afin d'encourager le club à recruter de nouveaux membres, qui ne sont pas déjà membres FADOQ, et pour apporter un soutien financier de départ, le club pourra conserver la totalité des sommes perçues pour les cartes de membre individuel de 12 mois que celui-ci vendra dans les premiers 12 mois de son affiliation. C'est-à-dire que le club conservera la quote-part de la région et la quote-part de la FADOQ, en plus de la sienne. Cette règle n'est pas applicable pour la carte de membre individuel de 24 mois, ni pour le renouvellement d'un membre FADOQ existant qui s'effectue à l'intérieur des premiers 12 mois d'affiliation.
- b. Pour un club existant, lorsque le club aura fourni sa liste de membres actuels en règle à la date d'affiliation, une carte de membre individuel de remplacement sera offerte sans frais à tous les membres actuels du club et celle-ci sera valide jusqu'à la date d'expiration de leur ancienne carte de

ce club, selon les termes de renouvellement du club qui s'affilie. Aussi, lorsque le renouvellement d'un membre actuel s'effectue à l'intérieur des premiers 12 mois d'affiliation de son club à la FADOQ, le club conservera la quote-part de la région et la quote-part de la FADOQ, en plus de la sienne.

- c. Dans les 12 premiers mois d'affiliation du club, les nouvelles adhésions à la FADOQ ne peuvent se faire via le site web.
- d. Un membre individuel ou affinité existant qui souhaite être transféré au nouveau club affilié pourra le faire, selon les termes de la Procédure de transfert de membre.
- e. À ces fins, la FADOQ donnera l'accès pour l'émission de carte gratuite au regroupement régional pour cette période de 12 mois.
- f. Le formulaire joint à la politique doit être rempli et retourné afin de débiter le processus cité ci-dessus.

Annexe 1: Formulaire gratuité des cartes membre individuel aux nouveaux clubs affiliés

Gratuité des cartes de membre individuel aux nouveaux clubs affiliés

- Regroupement régional :
- Nouveau club :
- Adresse :
- Présidence :
- Nombre de cartes membre individuel offertes au moment de l'affiliation pour les membres actuels :
(Fournir la liste des coordonnées complètes des membres actuels)
- Nombre de cartes offertes pour la prospection de nouveaux membres individuels :

Date :

Signature :

Veillez retourner ce formulaire dûment rempli :

Par courriel :

linda.hurteau@fadoq.ca

Par la poste :

FADOQ

a/s Linda Hurteau, Coordinatrice service aux membres

7665, boulevard Lacordaire

Montréal (Québec) H1S 2A7